

CONTRACTUALISATION CODEP / CLUBS : Aide à la structuration des clubs

Date : sept. 2011 Signature de convention entre : CODEP : 54 et Club :

Saison 2010 - 2011

Montant de l'enveloppe globale à distribuer aux clubs : 4000 €

Résultat Labellisation : /200

Nom et signature du président
du CODEP :

Nom et signature du président
du club :

Pôle administratif (partie obligatoire)	
Envoi de la grille d'évaluation Labellisation et de la fiche signalétique du club (avec planning + créneaux) au Codep	Oui
Envoi du compte rendu de la dernière AG du club	Oui
Envoi de la fiche projet club	Oui
Envoi des justificatifs demande de CNDS	Oui
Obligation de licencier tous les adhérents	Oui
Participation à l'AG du CODEP	Oui

En fin de saison entourez les points correspondant à chaque action réalisée

Formation de l'encadrement, des officiels et des dirigeants	
Participation d'un membre à la formation DIB ou supérieur (1 pt) maxi 1 ou 2 pts possible si 2 personnes différentes	2
Participation d'un membre à la formation SOC et FULAC ou arbitre ou Juge arbitre	2
Mise à disposition d'un arbitre ou JA pour des actions CODEP ou LIGUE (2 journées) ou DIB/DEB en formation continu avec le CTD	1

Participation du club à la vie associative du CODEP	
Participation à 2 réunions CODEP (ou plus) hors AG	1
Membre actif du bureau CODEP ou d'une Commission (2 réunions mini + responsabilité)	2
Organisation d'une compétition dép. ou rég. en respectant le cahier des charges (s'inscrire en début de saison sur le calendrier du CODEP) : TDD ; Championnat départemental...PROMOBAD... 1 pt par manif maxi 2pts possible	2
Divers : actions spécifiques non répertoriées mais validées par la commission contractualisation du codep	1

Mise en place d'une action de développement du badminton sur le plan local	
Organisation d'une manifestation autour du badminton pour un public particulier ne faisant pas partie du club : non licenciés, scolaires, handicapés, autre...(Demande d'assurance à la Ligue, envoi de la plaquette publicitaire et de la fiche bilan)	1
Augmentation en fin de saison de + de 10% de licenciés par rapport à la saison précédente	1

Création et Labellisation de l'école de badminton	
20 licenciés jeunes et + et 1 créneau spécifique : 1 h 30 minimum sur 3 courts. Encadrement : Initiateur de badminton mini (DIB)	1
Utilisation annuelle de PassBad (fiche bilan à renvoyer à la Ligue)	1
Inscription des jeunes au TF : 20% de l'effectif total jeunes* à l'issue de la saison en moyenne sur l'ensemble des TDD/TDL/TIJ/TEJ	2
Mise en place d'un créneau mini bad actif	2
Participation aux interclubs jeunes (au moins 2 caté) (* jeunes de 7 à 17 ans soit de P2 à C2)	1

Total : /20

.....
A remplir en juin 2011

Date : Juin 2011

Valeur du pt CODEP défini en fin de saison : 1 pt =

€

Montant de l'aide versée par le CODEP

Attention : un minimum de 6 pts/20 est nécessaire pour toucher l'aide :

€

Nom et signature du président du Club :	Nom et signature du président du CODEP :
---	--